L'usine de traitement d'eau potable d'Apremont

Avec le conseil municipal nous sommes allés visiter l'usine de traitement d'eau potable d'Apremont et le barrage.
Le barrage fait 118 m de longueur et 15 m de hauteur.

Il y a 7 étapes pour rendre l'eau potable les voici :

Etape 1 : la prise d'eau brute.

Il y a 3 pompes qui permettent d'aspirer l'eau. Leur déclanchement est lié au niveau de l'eau potable qui reste dans le Château d'Eau.

Cette eau est ensuite envoyée dans l'usine par des tuyaux de 90 cm de diamètre cette étape prend 8 min et 30 secondes.

Etape 2 :L'ajout de réactifs.

De l'ozone est mélangé avec l'eau brute et quelques minutes après l'ozone détruit les virus et les bactéries.

On mélange ensuite de la chaux qui sert à augmenter le pH puis du dioxyde de carbone qui sert à reminéraliser l'eau cela dure 6 min.

Etape 3 : La flottation

La coagulation injectée à cette étape, il flocule les particules en les agglomérant pour former des flocs.

Ensuite des microbulles d'air sont injectées au fond du bassin. Elles remontent à la surface en entraînant les flocs.

Ces flocs sont ensuite entraînés par surverse (en passant au-dessus de la paroi de débordement) vers le traitement des terres. Cette étape dure 6 min.

Etape 4 : Le traitement au charbon.

L'eau arrive dans le décanteur par le fond. Ce bassin de 4,20 mètres de profondeur est composé de tubes inclinés en forme de nids d'abeille. L'eau passe à travers un lit de charbon actif en suspension, puis est récupérée en surface. Chaque grain de charbon actif contient des millions de trous dans lesquels peuvent se loger les bactéries.